

ACTEURS DE LA TRANSITION

CHARTRE DU MARCHÉ D'HIVER ÉCORESPONSABLE 2024-2025

En signant cette charte, le commerçant s'engage à contribuer au caractère exemplaire du Marché d'Hiver.

- **Restauration locale et durable**
- **Réduire la production de déchets**
- **Mettre en place le tri sélectif**
- **Contribuer à la propreté du site**

1 - RESTAURATION LOCALE ET DURABLE

- Faire appel aux fournisseurs locaux en priorité et aux circuits-courts.
- Mettre en place une communication spécifique sur ces efforts mis en œuvre

2 - RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

- Privilégier les grands conditionnements et le vrac
- Privilégier la vaisselle et/ou verres consignés ou réutilisables



FONT-ROMEU
changez d'ALTiTUDe !



3 - METTRE EN PLACE LE TRI SÉLECTIF

- Mettre en place le tri sélectif et s'assurer de son bon fonctionnement (prévoir les contenants nécessaires, informer sur les règles de tri en vigueur...).
- Informer ses clients des consignes de tri spécifiques à ses contenants utilisés (affiches, consignes orales).
- Collecter les mégots (mise à disposition de cendriers fixes, distribution de cendriers de poche).
- Former et sensibiliser son personnel.

4 - CONTRIBUER À LA PROPRETÉ DU SITE

- Évacuer ses poubelles de tri vers les conteneurs semi-enterrés situés à l'entrée du parking souterrain.
- Vider les poubelles communes le jour selon le planning déterminé (y compris en période de forte affluence en cours d'après-midi/soirée).

Votre contact pour toute demande d'accompagnement ou d'explication sur ces critères :

carole.rinjonneau@mairie-fontromeu.fr

Nom du commerçant :

Date et signature :

**Charte du marché
d'hiver
Écoresponsable**

FONT-ROMEUE
CHANGEZ D'ALTITUDE !

